

Règlement Intérieur du Cercle de Dirigeants

Préambule

Le Cercle de Dirigeants est une communauté de chefs d'entreprise dédiée à l'échange de connaissances, au développement personnel et professionnel, et à la promotion de pratiques managériales innovantes et éthiques. Ce règlement intérieur a pour but de définir les règles de fonctionnement, les engagements et les valeurs qui guident notre cercle.

1. Fonctionnement du Cercle

1.1. Adhésion

- L'adhésion au Cercle de Dirigeants est ouverte à toute personne occupant un poste de direction ou de gestion au sein d'une entreprise.
- Les candidatures sont examinées par le Cabinet Chardon et ou Booster Audace Coaching qui évalue l'adéquation du profil avec les objectifs et les valeurs du cercle.

1.2. Réunions

- Le cercle se réunit régulièrement, selon un calendrier préétabli, pour des sessions de travail, des ateliers ou des conférences.
- La participation active aux réunions est fortement encouragée pour favoriser les échanges et le partage d'expériences.

1.3. Organisation

- Le cercle est dirigé par un comité exécutif informel composé du Cabinet Chardon Roche et de Booster Audace Coaching.
 - Le comité exécutif est responsable de la planification des activités, de la gestion des adhésions et de la communication interne et externe.
-

2. Engagement des Membres

2.1. Participation Active

- Les membres s'engagent à participer activement aux réunions et aux événements organisés par le cercle.
- Chaque membre est encouragé à contribuer aux discussions, à partager ses expériences et à proposer des idées pour améliorer le fonctionnement du cercle.

2.2. Confidentialité

- Les informations partagées au sein du cercle sont confidentielles et ne doivent pas être divulguées à l'extérieur sans l'accord explicite des membres concernés.
- Le respect de la confidentialité est essentiel pour maintenir un climat de confiance et d'ouverture.

2.3. Respect et Bienveillance

- Les membres s'engagent à respecter les opinions et les points de vue de chacun, à faire preuve de bienveillance et à éviter tout comportement discriminatoire ou offensant.
 - Le cercle prône un environnement inclusif où chacun se sent valorisé et respecté.
-

3. Valeurs du Cercle

3.1. Excellence

- Le cercle vise l'excellence dans toutes ses activités et encourage ses membres à atteindre des standards élevés dans leur pratique professionnelle.
- L'innovation, la créativité et l'amélioration continue sont au cœur de nos valeurs.

3.2. Intégrité

- L'intégrité est fondamentale dans toutes nos interactions. Les membres s'engagent à agir avec honnêteté, transparence et éthique.
- Le respect des règles et des engagements pris est essentiel pour maintenir la crédibilité du cercle.

3.3. Collaboration

- Le cercle valorise la collaboration et le travail en équipe. Les membres sont encouragés à coopérer, à partager leurs connaissances et à soutenir leurs pairs.
- La synergie entre les membres est une force qui permet de surmonter les défis et de saisir les opportunités.

3.4. Responsabilité

- Chaque membre est responsable de ses actions et de ses engagements au sein du cercle.
 - La responsabilité individuelle et collective est essentielle pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité du cercle.
-

4. Sanctions et Exclusion

4.1. Non-respect du Règlement

- Tout manquement aux règles et aux valeurs du cercle peut entraîner des sanctions, allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive.
- Les sanctions sont décidées par le comité exécutif après une évaluation objective des faits.

4.2. Procédure d'Exclusion

- En cas de comportement grave ou répété contraire aux valeurs du cercle, un membre peut être exclu.
 - L'exclusion est prononcée par le comité exécutif après consultation des membres concernés et une période de réflexion.
-

5. Modification du Règlement Intérieur

- Le règlement intérieur peut être modifié par le comité exécutif.
- Toute modification doit être communiquée à l'ensemble des membres et prend effet immédiatement après approbation.